

MÉMOIRE

Projet de voie de contournement
De la route 131
À Saint-Félix-de-Valois

Par
Lynda Champagne
et
Renaud Champagne

Avant-propos

La rédaction de ce présent mémoire a été effectuée en toute bonne foi et avec respect. Les auteurs assument la teneur des propos émis et ce, au meilleur de leurs connaissances et sans préjudice contre quiconque.

Nous tenons à spécifier que nous avons en notre possession tous les documents auxquels nous nous sommes référés afin de rédiger notre mémoire.

Notre mémoire traite des différents problèmes et dangers inhérents à la construction de la voie de contournement de la route 131 à Saint-Félix-de-Valois et ce, au plan ENVIRONNEMENTAL.

Nous laissons à d'autres citoyens ou organismes le soin de se positionner sur les autres impacts négatifs majeurs de ce projet tels que les aspects sociaux, économiques, agricoles et l'expropriation.

Notre mémoire s'inspire des documents disponibles sur Internet et de notre connaissance personnelle de notre milieu puisque nous sommes natifs de Saint-Félix. Nous avons été impliqués de tout temps dans la préservation et la sauvegarde des zones d'eau potable de notre village (projets de nettoyage continu des sites et reboisement).

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois peut s'enorgueillir de la QUALITÉ DE SON EAU POTABLE qui ne subit aucun traitement par le biais d'une usine de filtration (donc absence de coût pour l'équipement et la main d'œuvre requise pour son fonctionnement).

Nous sommes persuadés que ce projet de construction de la voie de contournement s'avérera une catastrophe au plan écologique tant au niveau de la destruction des forêts, des habitats fauniques que des paysages naturels.

Mais le plus dramatique sera surtout le fait que cette voie de contournement passera directement au-dessus de l'aire d'alimentation des zones d'eau potable de l'aqueduc desservant la municipalité de Saint-Félix.

On ne peut passer sous silence les ravages causés par la mise en œuvre d'un tel chantier ainsi que son exploitation future (ex : pollution par les déglaçants utilisés lors de la période hivernale).

C'est lors de la phase initiale de la construction que les dangers les plus probants surviendront, c'est-à-dire le déversement d'huiles usées et de produits pétroliers qui affectera directement la qualité de l'eau. Ces dangers surviendront aussi lors du remplissage de la machinerie lourde ainsi que lors de l'entreposage des produits pétroliers nécessaires à son fonctionnement.

Il est de la plus haute importance, à ce stade-ci, de noter que le rapport d'analyse sur la recevabilité du projet émis par le MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE et ce, en date du 11 juillet 2005 tire en conclusion que NI la version initiale NI la version amendée de l'étude d'impact présentées par le Ministère des Transports du Québec ne sont AUCUNEMENT RECEVABLES.

L'excavation et le déboisement causeront aussi un impact négatif puisqu'ils s'effectueront directement au-dessus de la zone d'alimentation de l'aqueduc de Saint-Félix-de-Valois.

De plus, considérant la partie de forêt déboisée, si un tel projet voit malheureusement le jour, la zone tampon disparaîtra et entraînera ainsi la perte d'une partie de l'alimentation des puits de captation de l'eau.

Le Ministère des Transports du Québec prévoit installer une géo-membrane pour imperméabiliser sur 2,2 kilomètres, les fossés longeant la voie de contournement. Le Ministère de la Sécurité Publique émet de sérieux doutes sur sa réelle valeur sécuritaire si un accident majeur de la circulation ou lors des travaux d'entretien devait endommager cette géo-membrane.

En plus, une grande interrogation persiste concernant les eaux usées et récoltées et ce, surtout sur l'endroit où elles seront déversées. Même le Ministère des Transports du Québec indique dans son étude d'impact que « LA NAPPE PHRÉATIQUE PEUT ÊTRE AUSSI CONTAMINÉE PAR DES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS DE MATIÈRES DANGEREUSES SURVENANT LORS D'ACCIDENTS ROUTIERS. CES DÉVERSEMENTS PEUVENT CONDAMNER L'ALIMENTATION DES PUIITS MUNICIPAUX POUR DE LONGUES PÉRIODES ADVENANT QUE LES PRODUITS ATTEIGNENT LA ZONE DE RECHARGE DE L'AQUIFÈRE. » Ce à quoi nous rajoutons « DE FAÇON IRRÉVERSIBLE ». Cela nous semble plus proche de la vérité et de la réalité.

Il est de plus nécessaire de mentionner que les diverses études d'impact concernant les habitats fauniques et les diverses composantes de la bio-diversité sont contradictoires et qu'il y a un manque flagrant de rigueur (entre autres au niveau du recensement des diverses espèces animales et végétales).

Cette région est fondamentale pour la survie des nombreuses espèces d'amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères et constitue une voie de transhumance pour les espèces plus importantes tel le cerf de Virginie et ce, vers la partie est de Saint-Félix.

Des travaux de cet ampleur et à des coûts faramineux n'ont aucune raison d'être puisque les effets dévastateurs du déboisement, du brûlage des forêts, de l'excavation et l'apport de matériaux d'emprunt (asphaltage, etc.), du remblayage, de machinerie défectueuse (déversement d'huiles usées et de produits pétroliers) auront un impact irréversible sur la qualité de l'eau et de la bio-diversité du territoire de notre municipalité.

À toutes les questions posées au M.T.Q. par les autres organismes gouvernementaux, les réponses s'avèrent contradictoires.

Le M.T.Q. s'engage à effectuer les études d'impact définitives SEULEMENT lorsqu'il obtiendra son C.A.C. (certificat d'autorisation et de construction). C'est inadmissible et inacceptable que la population de Saint-Félix-de-Valois soit pris en otage par un promoteur qui n'a pas la décence d'avoir effectué les vraies études environnementales qu'un tel projet aura sur la qualité de vie de notre communauté et sur celle des générations futures et ce, avant que ne débutent les travaux.

Nous nous opposons fermement et en toute connaissance de cause à la destruction et au saccage de notre patrimoine naturel surtout lorsqu'on sait pertinemment que la voie de contournement n'est pas une solution.

La réparation et l'entretien des routes actuelles ainsi que la sensibilisation des conducteurs à la prudence au volant, à la courtoisie, à la tolérance zéro quant à l'alcool au volant s'avèrent et s'avèreront plus bénéfiques pour la population locale et pour les touristes qui transitent par chez nous.

Nous incitons la population de Saint-Félix à se mobiliser et à se solidariser afin de prendre position CONTRE ce projet, et ce, dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard. Il en va de notre survie et de notre avenir tant au niveau environnemental qu'humain.